

Le P.S.I. est rédigé par le gestionnaire de cas en concertation avec la personne et les différents intervenants et est couvert par le secret professionnel. Il n'a pas de rôle prescripteur mais a pour objectif la planification des services, le repérage des besoins couverts et non couverts, la transmission des informations et l'identification des intervenants et leur action.

Pour une meilleure continuité, merci d'informer le rédacteur en cas de modifications.

PLAN DE SERVICES INDIVIDUALISÉ (PSI) 1/2			
Informations sur la personne			
Personne suivie : nom et prénom		Né(e) le :	N° dossier
Adresse :		Téléphone:	PSI n°
Situation familiale:			Rédigé le :
Médecin Traitant:	Téléphone :	Mail:	
Référent familial/amical:	Téléphone :	Mail:	
Mandataire légal:	Téléphone :	Mail:	Date de dernière synthèse :
Consentement à l'échange d'information	oral écrit	Date entrée en gestion de cas:	Réévaluation prévue le :
Autres informations utiles : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>			
Droits ouverts			
Besoins / Problématiques			
N°	P	Domaines	Liste de toutes les problématiques détaillées avec orientation des interventions
1	P		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			

Personne suivie : nom et prénom	Né(e) le :	N°dossier
---------------------------------	------------	-----------

PLAN DE SERVICES INDIVIDUALISÉ (PSI) 2/2

Services en place / apport des proches aidants

1) Service au long cours

Répond au(x) besoin(s) n°	Type de services/ Nom du référent	Téléphone/mail	Jours/horaires/ fréquence de passage

2) Service ponctuel

Répond au(x) besoin(s) n°	Type de services/ Nom du référent	Téléphone/mail	Date ou date de début et de fin

Analyse des besoins non comblés/partiellement comblés

N°	Cause de l'écart	Actions à entreprendre	Délai de suivi

Commentaires libres

Personne suivie : nom et prénom	Né(e) le :	N° dossier